



**PROCÈS VERBAL**  
**Rencontre du Conseil d'établissement**  
**École Jean-Paul Riopelle 2 avril 2025, 18h30**  
**Bâtiment Saint-Louis-de Gonzague/Teams**

**Présences :**

- France Verbeke - Directrice de l'école
- Clothilde Brochot – membre parent
- Morgane Roussel – membre parent
- Benoit Salin – membre parent
- Christelle Tanielian – membre parent substitut
- Caroline Koehren – membre parent
- Marie-Josée Rainville – membre parent
- Nicolas Poirier - représentante des enseignants
- Bérubé Marie-Claude – représentante du personnel de soutien (SDG)

**Absences :**

- Julia Froissart – membre parent substitut
- Trépanier Marie-Claude- représentante des enseignants

**1. Ouverture de la séance / vérification du quorum / désignation d'un(e) gardien(ne) du temps (5 minutes)**

Marie-Josée Rainville est gardienne du temps. Clothilde Brochot ouvre la séance, après vérification du Quorum.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)**

Nous lisons l'ordre du jour, ajout d'un point.

Clothilde Brochot propose l'adoption de l'ordre du jour avec modifications, Benoit Salin seconde. Adopté à l'unanimité. (01-CE-02/04/2025)

**3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (19 mars 2025) (10 minutes)**

**3.1. Suivi au procès-verbal**

- Suivi itinérant face au bâtiment JPR : un appel a été fait auprès d'un organisme pour itinérant. La demande a été prise au sérieux.
- Suivi fabrique à projet : boîte à dons. Clothilde Brochot a pris contact et rendez-vous avec la fabrique à projet pour discuter de cette idée.
- Suivi sortie 23 juin 2025 : des lettres ont été envoyées aux parents des enfants 5eme-6eme année pour voir leur intérêt et leur présence.

Marie-Josée Rainville propose l'approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil d'établissement qui a eu lieu le 19 mars 2025. Clothilde Brochot seconde. Adopté à l'unanimité. (02-CE-02/04/2025)

#### **4. Points d'information/rapports de l'OPP**

##### 4.1. Soirée cinéma

L'OPP a informé les parents de la soirée cinéma qui aura lieu le 11 avril 2025. L'activité se déroulera dans le bâtiment Saint Louis de Gonzague.

##### 4.2. Soirée dansante - approbation

La soirée dansante va se faire dans le bâtiment Jean-Paul Riopelle. Il est proposé d'autoriser l'activité et de préautoriser les dépenses pour un maximum de 300\$ pour les décorations et pour 1 ou 2 prix de tombola. La soirée dansante est prévue pour le 9 mai 2025.

Nicolas Poirier propose et Caroline Koehren appui. Adopté à l'unanimité. (03-CE-02/04/2025)

##### 4.3. Fête de fin d'année - approbation

La fête de fin d'année est le 11 juin 2025 de 16h à 18h. L'OPP souhaite que le personnel de l'école et du service de garde participe. Il est demandé 700\$ pour le spectacle et la crème glacée. Précision : rappel que l'OPP prône l'autofinancement sur l'année scolaire.

Clothilde Brochot propose et Benoit Salin seconde. Adopté à l'unanimité. (04-CE-02/04/2025)

#### **5. Parole au public**

Boite courriel du CÉ : il y a une demande d'un journaliste pour les dates du CÉ. Madame Verbeke a transmis le message au CSSDM. Le journaliste a envoyé la demande à tous les CÉ des écoles du quartier. La réponse du CSSDM dit que c'est possible de discuter avec les membres du CÉ d'une école, si accepté par le CÉ, mais on ne peut pas divulguer d'informations nominatives. Il peut être présent pour les sujets plus généraux et en lien avec la vie de quartier, exemple agrandissement d'école ou autre.

#### **6. Financement du bal des finissant-e-s - approbation**

Chaque année, le CÉ accorde un montant pouvant aller jusqu'à 500\$ pour participer aux événements en lien avec le bal des finissants (activités, décoration, album de fin d'année, etc.) L'événement va se faire dans le bâtiment Saint Louis de Gonzague.

Morgane Roussel propose, Nicolas Poirier seconde. Adopté à l'unanimité. (05-CE-02/04/2025)

#### **7. Sorties éducatives – approbation**

### 7.1. Sortie de fin d'année pour toutes les classes de préscolaire-Collège Bois de Boulogne-approbation

Nous ne pouvons pas aller de l'avant, car il manque Marie-Claude Trépanier et Madame Verbeke n'a pas la fiche projet avec elle. Une résolution par courriel sera prise ou au prochain CÉ pour valider le montant.

### 7.2. Festilou-maternelles 4 ans

Il est proposé une sortie au Festilou dont la thématique est la soupe des grands-mères, le 20 mai 2025. La sortie est gratuite.

Marie-Josée Rainville propose, Benoit Salin appui. Adopté à l'unanimité. (06-CE-02/04/2025)

## **8. Points d'information/rapports (10 minutes)**

### 8.1. Modalités de fonctionnement du CÉ

#### 8.1.1. Régie interne

Clothilde Brochot a travaillé la régie interne que nous avons avec celui de la CSSDM. Il est proposé de permettre de prendre le temps de le lire, et de faire adopter le nouveau document par résolution avant le prochain CÉ en mai 2025. Le 18 avril 2025 est la date limite pour la lecture.

#### 8.1.2. Sortie de fin d'année-information

L'année dernière, le CÉ avait mentionné que l'aide du CÉ aux activités de fin d'année était exceptionnelle. Le CÉ considère que le caractère exceptionnel s'applique aussi cette année. Le CÉ sait que les coûts des activités de fin d'année augmentent chaque année, donc il faudra réfléchir aux types des activités proposés par les enseignants (activités au sein de l'école, permettant d'utiliser des autobus nolisés de la STM, etc.) et à des solutions d'autofinancement.

### 8.2. Direction (10 minutes)

#### 8.2.1. Conférence pour les parents sur les enfants et les technologies numériques - information

Docteur Nadia : 4 écoles (Bruschesi, Lanaudiere, Saint-Pierre-Claver, Jean-Paul Riopelle) ont accepté de faire la conférence pour les parents sur les enfants et les technologies numériques. La conférence va se faire à l'école du plateau, le 2 juin à 18h (capacité 800 places). Tous les parents sont invités, l'évènement est gratuit. Les informations vont être transmises dans l'info parents début mai 2025.

#### 8.2.2. Reliquat – information

Après discussions avec l'analyste, ce n'est pas le CÉ qui gère cette somme. Il n'y a pas besoin de faire de demande de résolution pour son utilisation. Cependant, l'argent étant assigné au fonds 4, le CÉ doit être en mesure de tenir les comptes à jour.

L'argent peut être reporté et gardé pour les parents en difficultés financières. Cette année, 400\$ sera utilisé pour une famille, la différence restante est de 6 600\$.

#### 8.2.3. Lettre - Critère de sélection pour la détermination de la direction

Madame Verbeke quitte au mois de juin 2025 pour la retraite. Il est proposé de rédiger une lettre au CSSDM au sujet des critères de sélection pour la détermination de la direction. Nous pensons

que le sondage sur les critères de sélection n'est pas du tout représentatif. Nous souhaitons donner plus de poids à ce dont l'école a besoin.

8.3. Personnel enseignant

Pas de points.

8.4. Service de garde

Pas de points.

**9. Varias**

9.1. Chiens de la cour

En début d'année, il a été proposé à l'OPP de publier l'information aux parents que l'argent ramassé permette d'entretenir les chiens de la cour. Nous n'avons pas eu de nouvelles à ce sujet de l'OPP. Nous allons les relancer. Certaines activités avec la fabrique à projet avaient été utilisées, dont la vente de sapins. Il serait intéressant de choisir un thème chaque année pour montrer à quoi sert l'argent récolté. Il est notamment proposé que ce soit au bénéfice des cabanes à sucre pour les classes d'accueil pour l'an prochain.

**10. Levée de la séance à 20h05**



Présidence



Direction